https://www.rpvconseil.com/spip.php?article1018

RPVCONSEIL
CONSEIL EXPERTISE
AUDIT COMMISSARIAT

Entrée en vigueur de la rubrique relative aux contributions servant au financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Date de mise en ligne : lundi 28 octobre 2024

- Sur le web - Flux rss en copie -

Copyright © cabinet rpv conseil - Tous droits réservés

Le contenu de la rubrique relative aux contributions servant au financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage, qui a fait l’objet d’une consultation publique, entre en vigueur le 1er novembre 2024.

Copyright © cabinet rpv conseil